

Les pères se mobilisent Chapitre 4 (p.171 à 194)

1. « **Grève des maris** » en 1953. Un groupe se présentait comme victimes de leurs conjointes. Les femmes doivent cesser de forcer les hommes à partager les tâches

La paternité moderne ridiculisée :-insuffisance d'un père « maternel » ou d'une mère « paternelle »-encourager une affection virile, disciplinaire.

2. **La turbulence des années 1960 (la jeunesse trouve son sens à affronter la police) à cause de la « mort du père de famille ».**

1980, aux États-Unis, explosion du nombre de groupes de pères -défendre leurs droits, changer les lois, limiter le divorce des femmes (une menace), expliquer les drames passionnels, égalité des parents, droit des enfants à avoir 2 parents

En 1980, beaucoup de menaces face à la justice responsable des problèmes des hommes (garde, pension...)

3. 1989 : Guy Corneau : Père manquant, fils manqué (Québec)

1990 : Killing the father : Je tuerais bien mon père, mais il n'est pas là. (USA)

Grande-Bretagne : « Fathers-4-Justice » un père c'est pour la vie.

Canada : commission parlementaire, journée de l'homme.

France : textes de chansons « Mon fils, ma bataille. » Nantes : « un père c'est aussi important qu'une mère »

Le problème : l'absence d'égalité entre les hommes et les femmes dans les couples.

4. La génération des juges qui sont fils de mères monoparentales.

2008 : Barack Obama, fils d'un père absent, souligne le rôle du père. Bill Clinton signale : le plus important problème social pourrait être l'accroissement de l'absence des pères. Bush de gros budget 300 millions

Profil du père participant à des groupes d'hommes : 46 ans, éducation au-dessus de la moyenne. Buts : manière d'être avec les enfants, soutien psychologique ou aide juridique.

2 groupes de pères : thérapie ou militants

Témoignage : Je voulais qu'on m'apprenne à mieux contrôler mon ex. Maintenant je sais que c'est pas possible. J'essaie d'entretenir une bonne relation avec ma fille. -Aide aux pères à faible revenu. Accompagner les pères vivant le deuil d'une séparation. Il y a des injustices : de fausses plaintes pour violence conjugale mais on a besoin de gagner sans se battre. La société s'est féminisée. On donne des cours de paternité pour accompagner la mère. Les procédures judiciaires longues (des années) payant pour les professionnels, 80% des hommes sont forcés d'abandonner leurs enfants avant le divorce.

Recours ultimes : déposer des plaintes (on n'a plus de droits).

La force du groupe auprès de l'élite politique (pension alimentaire) : être invité à des débats.

Jean-Pierre Robert

28 mars 2019, Blainville